

**Veillez à respecter  
ces paramètres,  
ils sont garants d'une  
impression de qualité.**

### **FICHIERS ACCEPTÉS**

Nous acceptons les fichiers aux formats PDF - TIFF - EPS - JPEG

**Résolution** : 300 DPI minimum

**Mode de couleur** : CMJN

*(Ne surtout pas utiliser de teintes pantones, ni de fichiers en RVB)*

### **FORMAT DE PAGE**

Le format de page du fichier doit impérativement être au format final du document.

Sauf pour l'impression de posters où le fichier doit être fourni au 1/4.

### **FONDS PERDUS**

Ajoutez au minimum 3 à 5 mm de débord de chaque côté de votre document.

*Lorsque la partie imprimée arrive au bord du format fini du document, il est nécessaire de laisser une marge "dépassant" tout autour. Cela permet d'avoir une finition parfaite lors de la coupe.*

### **TEXTES PRÊT DU BORD**

Évitez de mettre du texte trop près des bords pour éviter qu'il ne soit coupé, laissez au minimum 5 mm.

*Si vous mettez du texte ou des éléments graphiques trop prêt du bord de votre document, des problèmes de coupe sont inévitables surtout pour l'impression de cartes de visite ou flyers sur papier épais.*

### **CHARGES D'ENCRE**

Éviter de soutenir en pourcentage élevé la charge d'encre pour le noir et les couleurs très foncées. *(Pour un noir intense : C: 0% M:0% J:0% N:100% suffit)*

### **LOGICIELS SPÉCIFIQUES DE MISE EN PAGE**

Si vous envoyez une composition réalisée à partir d'un logiciel type QuarkXpress®, Indesign®, etc. : Vérifiez que les images et illustrations importées dans votre logiciel de mise en page soient bien de type CMJN ou CMYK et non en RVB (ou autres formats de séparation de couleurs). Si vous avez utilisé plusieurs calques sur votre document original, vous devez obligatoirement les aplatir sur le document que vous nous envoyez.

Vérifiez que toutes les images importées (même celles qui sont dans vos imports Illustrator, sont bien jointes dans un dossier «images»).

Vérifiez que vous n'avez utilisé que des polices ou typographies de type TrueTypes ou Postscript et que toutes les polices utilisées sont incluses dans le dossier «polices». (si votre document comprend des images importées d'Illustrator, vérifiez que toutes les polices utilisées dans le document Illustrator soient vectorisées).

*Les points techniques ci-dessous sont obligatoires et doivent être contrôlés avant le transfert de vos fichiers : tout manquement à l'un de ces points nécessitant une intervention de notre part, pourra faire l'objet d'une facturation sur la base d'un taux horaire de 55 € H.T. de l'heure*